

LES HAIES

Qu'elles soient champêtres ou bocagères les haies présentent de nombreux avantages en plus de délimiter des zones et parcelles et de structurer le paysage, nous avons tous un rapport intimement positif avec elles.

Cependant, les intérêts économiques poussent toujours plus à uniformiser, à rationaliser et donc à abattre, à raser et à détruire "ce qui dépasse".

Cette logique a pourtant ses limites ; le réchauffement climatique et l'extinction de masse que nous vivons, sont là pour nous le rappeler.

C'est ainsi que des conseillers de la communauté de communes du pays de Saverne, aidés et guidés par l'association des apiculteurs de Saverne, ont planté des haies sur la zone industrielle du Martelberg, le 20 février dernier.



Parce que c'est important de préserver la biodiversité, même et surtout dans les zones où elle a été exclue.
Parce que les haies stabilisent les sols et les écoulements d'eau.
Parce que les haies brisent les vents et protègent animaux et plantations.
Parce que les haies font plaisir à l'œil, au nez et à l'oreille, mais aussi à notre sensibilité à mère-nature.
Parce que les haies offrent gîte et couvert aux insectes, aux oiseaux, aux petits mammifères, reptiles et batraciens.
Parce que la taille des haies permet après broyage de fabriquer du BRF (bois raméal fragmenté) très utile aux jardiniers.

Au printemps, les plantes revivent, la sève commence son ascension vers les branches pour mieux faire éclater fleurs et bourgeons. **Il est donc important d'arrêter de les tailler après le 15 mars pour ne pas détruire l'environnement de vie de ses habitants.**

Ce geste de replantation est fort et plein de sens ! Il montre que nos élus comprennent les enjeux et passent à l'action là où ils le peuvent. Ils montrent le chemin, chemin qui sera forcément bordé de haies vives !

Suivez-les ! Et plantez votre haie vivante !

Sommaire

EDITO DU MAIRE

- Budget

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Droit de préemption
- Prise de compétence
- Compte administratif
- Taux d'imposition
- Plan PAPI
- Budget 2021
- Rythmes scolaires
- Résidence seniors
- Nettoyage de printemps
- Subventions

INFOS PRATIQUES

- Travaux toiture Église
- Incivilités
- Info énergie
- Bruits de voisinage
- Commande de géraniums
- Recrutement saisonniers
- Inscription maternelle
- Collecte pour étudiants
- Bibliothèque
- Agenda

LA PAGE

ENVIRONNEMENT

- Les Haies

Mairie de
STEINBOURG

Place du
Général De Gaulle
67790 STEINBOURG

☎ 03 88 91 15 61
mairie@steinbourg.fr
www.steinbourg.fr



Commune de
Steinbourg



Chères Steinbourgeoises, chers Steinbourgeois,

L'arrivée de ces belles journées de printemps ramènera un peu de gaieté dans nos cœurs et sera favorable aux travaux de nettoyage, jardinage, tonte, etc... J'en profite pour vous rendre attentif au respect des règles de bon voisinage (heures de tonte, interdiction de brûler des déchets, etc...)

Le mois de mars est également synonyme de mise en place du budget communal pour l'année à venir. La Dotation Globale de Fonctionnement attribuée par l'État est encore en baisse. Celle-ci a baissé de plus de 55 000 euros depuis 2016. Une répartition optimale des dépenses et des recettes pour arriver à l'équilibre budgétaire de fonctionnement s'impose. Nous avons donc fait le choix d'économies notamment sur les charges courantes mais nous continuerons à soutenir les associations.

Cette année la taxe d'habitation ne vous sera plus réclamée. Concernant les taxes foncières (bâti et non bâti), le Conseil Municipal a fait le choix de nouveaux taux d'imposition. Nous restons, à strate équivalente sur la communauté de commune, **la commune ayant les taux les plus bas.**

Pour le budget d'investissement, nous avons inscrit les projets déjà en cours et qui se concrétiseront cette année : réhabilitation Maison Heschung, le port autonome de Steinbourg. Nous espérons pouvoir vous rencontrer très prochainement au cœur de notre village. Pourquoi pas au cours d'une de nos manifestations comme le Sommer Marik au mois de juin.

Viviane KERN



Séance du Conseil Municipal du 24 mars 2021

DROIT DE PREEMPTION

Le conseil municipal décide de ne pas intervenir dans la vente d'un terrain au lotissement Birkenfeld, de terrains rue Saint Michel et route de Saverne ainsi que pour la vente de 3 maisons rue de la Chapelle, rue du 21 Novembre et rue de la Bergerie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Les comptes ont été examinés en détail par la commission finances. L'impact financier lié à la crise sanitaire est d'environ 40 000 € (fourniture de matériel et équipements supplémentaires, attribution de remises sur loyers aux associations, frais de personnel, ...). L'assemblée, hors la présence de Mme Le Maire, a approuvé le document officiel. Les chiffres ont été confirmés par les comptes de gestion de la Trésorerie et laissent apparaître un excédent global de 43 586,55 €.

PRISE DE COMPETENCE «ORGANISATION DES MOBILITES» PAR LA COMMUNAUTE DES COMMUNES

La loi d'Orientation des Mobilités prévoit que le territoire national soit couvert par des autorités organisatrices de la mobilité, chargée de l'organisation de la manière la plus adaptée aux configurations territoriales et aux habitants.

C'est dans ce cadre que la Communauté de communes du Pays de Saverne souhaite prendre cette compétence ; elle mène d'ailleurs déjà des actions : organisation d'un service de transport à la demande, étude en cours visant à développer un schéma de pistes cyclables, étude pour installations de bornes de recharge pour voitures électriques, subvention pour achat de vélos électriques. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver cette prise de compétence par la COMCOM.



TAUX D'IMPOSITION 2021

Les communes ne percevront plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables. Cette perte de ressources est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties de 13,17 % (TFB) et la mise en œuvre d'un coefficient correcteur d'équilibrage, pour garantir aux communes le reversement équivalent de la taxe d'habitation. Les conseillers décident de réajuster les taux d'imposition des taxes foncières pour propriétés bâties et non bâties (nouveaux taux : 9 % et 39,07 %).

BUDGET 2021

Pour cette année, il est prévu de terminer les projets en cours : reconstruction de la maison Heschung et aménagement du port de plaisance. Les travaux sont pratiquement achevés ; dès que les tous les paiements seront soldés, les subventions pourront être demandées. Balance générale :

- section de fonctionnement : dépenses et recettes 1 300 000 €
- section d'investissement : dépenses et recettes 1 270 000 €

RYTHMES SCOLAIRES

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2018, la commune avait opté pour l'organisation du temps scolaire à une semaine de 4 jours, suite à l'arrêt des activités NAP. Ce dispositif avait été validé pour 3 ans et le conseil municipal propose de le renouveler.

ETUDE DE BESOIN RESIDENCE SENIORS

Le bureau d'études a transmis les résultats de l'étude réalisée chez les séniors de plus de 60 ans de Steinbourg et de 15 communes voisines. Il est constaté que la population est vieillissante sur le territoire et que le projet d'implantation d'une résidence à Steinbourg est pertinent avec les services du Conseil Départemental. Une soixantaine de personnes sont prêtes à participer à la réflexion de ce projet.

SUBVENTIONS

L'assemblée décide de verser la subvention annuelle pour les jeunes de - 18 ans actifs dans les associations. On constate une baisse de fréquentation des jeunes dans les associations sportives, liée malheureusement à la crise sanitaire COVID.

PLAN PAPI – Lutte contre les inondations

Le conseil municipal avait validé en 2016 un plan programme d'actions de prévention contre les inondations, présenté par le SDEA, chargé de l'étude de ce projet. Le système d'endiguement de Steinbourg comprend à la fois des travaux de renforcement et de sécurisation de la digue existante de la Neumatte et la réalisation de nouvelles digues pour protéger de nouveaux enjeux, dans le cadre d'une crue trentennale.

L'étude socio-économique, réalisée récemment, permet de conclure sur le fait que le projet d'endiguement de Steinbourg comprenant les travaux de renforcement et les nouvelles digues n'est pas efficient (rapport coût-efficacité satisfaisants, car ils ne concerneraient que 11 habitations pour un investissement estimé à 2,6 M€). Le conseil municipal propose au SDEA de maintenir le projet de travaux de renforcement de la digue existante, située à l'arrière des habitations de la rue de la gare. Les riverains de la rue de la gare seront individuellement contactés par la commune et le SDEA. Dans le cadre de l'opération « Pieds aux sec » des batardeaux peuvent être acquis, moyennant une importante subvention de 80%.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS ET COLLECTE DE BRANCHAGES

La traditionnelle opération de nettoyage de printemps a pu avoir lieu cette année. Environ 70 personnes dont des bénévoles de l'entreprise KUHN MGM ont ramassé une tonne de déchets durant la matinée du 20 mars 2021. La collecte de branchages du 27 mars a permis la transformation des branches en broyat, récupéré par les citoyens en partie.



Infos Pratiques



TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE

Suite aux dégâts de grêle du mois de juin, des travaux de réfection de la toiture de l'église ont dû être effectués. Ces travaux de remplacement de cinq tabatières de toit, d'ardoises ainsi que des travaux de nettoyage des gouttières pour un montant de 4 000 € ont été confiés à une entreprise de Steinbourg. Il a été nécessaire de faire appel à une nacelle d'une hauteur de 67 mètres pour la réalisation de ces travaux.



INCIVILITES

Nous faisons régulièrement face à des incivilités dans le village, mais aussi en forêt.

Rappel de procédure :

- L'auteur est identifié
- Procès Verbal + amende
- Frais d'enlèvement : 200 €

INFO ENERGIE

Un conseiller info énergie peut-être sollicité par les particuliers pour des conseils gratuits pour un projet de rénovation dans le but de réaliser des économies d'énergie :
Monsieur **Simon Zanetta**
21 rue des Rustauds 67700 Monswiller
09 72 28 95 73 - 07 69 67 88 20
simon.zanetta@paysdesaverne.fr



GERANIUMS CAMPAGNE 2021

Notre commune participe à la campagne de fleurissement organisée par le département. Une commande groupée de géraniums sera organisée à cet effet, avec distribution le **5 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sous forme de drive, devant la mairie.**

Variétés : rois des balcons, demi-lierre et zonal.

Couleurs : rouge, rose et mauve.

Prix : 1,50€ / pièce (pot 13 cm)

Commandes à faire en mairie **jusqu'au 30 avril 2021.**

INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE

Pour les enfants nés en 2018, vu la situation sanitaire, les inscriptions à l'école maternelle se font **uniquement par courrier ou mail.**

Vous trouverez la liste des documents nécessaire sur le site steinbourg.fr/les-ecoles/

Pour les familles domiciliées dans la commune et non déclarées en mairie, une inscription doit être faite obligatoirement en mairie avant l'inscription à l'école. Pour les enfants non domiciliés dans la commune, une demande de dérogation doit être déposée, en mairie.

NETTOYAGE DU FOSSE AU TERRAIN DE FOOT

L'enlèvement des arbres et ceux tombés cet automne avec les vents permettra un meilleur entretien du fossé en limite de propriété avec l'entreprise Mars. Ces travaux ont dû être réalisés avant le 15 mars, car au delà nous entrons en période qui **interdit toute taille jusqu'au 31 juillet** pour la nidification des oiseaux.



Bibliothèque

De nombreux Steinbourgeois ont relevé le défi lancé par la bibliothèque pour la Saint Valentin. **Des cœurs comme s'il en pleuvait** ont décoré maisons et jardins.

Pour Pâques un autre défi a été proposé : **Décorons nos fenêtres, balcons et jardins pour égayer le village** en cette période morose.

Et pour les plus jeunes, la bibliothèque organise un **jeu de piste du printemps** jusqu'au 11 avril, qui remporte un franc succès !



BRUITS DE VOISINAGE

L'utilisation de matériel bruyant, tel que tondeuse, est règlementé par arrêté préfectoral et municipal, **il est interdit d'en faire usage aux heures suivantes :**
- les jours ouvrables avant 7h30 et après 20h
- les samedis avant 7h30, entre 12h et 13h, après 20h
- les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h
Merci de respecter ces horaires.

RECRUTEMENT DES SAISONNIERS

La commune recrute pour les mois de **juin, juillet et août**, des jeunes saisonniers pour le désherbage, l'arrosage des massifs, la tonte et divers petits travaux d'entretien.

Conditions : avoir 18 ans et le permis de conduire. Une lettre de motivation accompagnée d'un CV doit être déposée en mairie **avant le 30 avril 2021.**

COLLECTE POUR LES ETUDIANTS

Le Conseil Local des Jeunes en partenariat avec le Proxi et le RAJ ont organisé une collecte en faveur des étudiants. Un bel élan de solidarité des Steinbourgeois, nombreux à s'être déplacés et à avoir ramené des produits alimentaires, des produits d'hygiène et des produits de première nécessité.

Les jeunes du CLJ ont ramené la collecte directement à l'association AFGES pour aider les étudiants dans le besoin.



Agenda

- Samedi 17 avril** : Spectacle Body Sculpt - **ANNULÉ**
- Dimanche 18 avril** : Aéromodélisme
- Jedi 15 avril** : Bricothèque - Foyer communal
- Mardi 20 avril et 18 mai** : permanence UNIAT de 14h à 17h sur RV - 03 88 15 00 05 - Foyer Communal
- Samedi 24 avril** : Soirée tartes flambées Association Culturelle Saint Pierre et Paul - **ANNULÉE**
- Samedi 1er mai** : Marche populaire Ponce - **ANNULÉE**
- Samedi 8 mai** : Cérémonie Commémorative
- Dimanche 23 mai** : Eurosporting foot - Stade

sous réserve de la crise sanitaire